



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le quinze février deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : MODIFICATION DU TABLEAU  
DES EMPLOIS**

**Délibération n° 2023.02.15.008**

**Rapporteur : Michel ROUGÉ**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,  
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,  
Vu le tableau des emplois ;  
Vu l'avis du Comité Social Territorial.

Considérant la nécessité de modifier les cadres-d'emplois de recrutement d'un emploi d'ATSEM afin de permettre une nomination suite à réussite à concours ;

Considérant la nécessité de structurer l'organisation du service Urbanisme – Affaires juridiques et Environnement avec la création d'un poste de responsable de service afin de tenir compte de la montée en compétences et en responsabilités de l'agent administratif et technique polyvalent ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**Entendu cet exposé, et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :**

- Autorisent le Maire à modifier les emplois tels que présentés ci-dessous ;
- Décident de créer un emploi d'agent de maîtrise au sein du Guichet Famille ;
- Chargent le Maire de modifier le tableau des emplois permanents du Guichet Famille ainsi qu'il suit :

<p><b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7 Absent : /</p> <p>Date convocation et affichage : 09 février 2023</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Natacha MARCHIPONT, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Thierry GRANIER, Guy BUSIDAN.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Jean-Luc GALY (pouvoir à I.BESSIERES), Bernard DEVAY (pouvoir à T.THEBLINE), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à B. BARBASTE), Patrice RENARD (pouvoir à P. BARCENAS), Olivier DESPRINCE (pouvoir à M. ROUGÉ), Elia LOUBET (pouvoir à M. BALANSA).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Natacha MARCHIPONT</p>
--	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**Actuellement :**

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
Responsable Guichet Famille	1	1	B	Rédacteur	Rédacteur ppal 1° classe
Assistant administratif Guichet Famille	1	0,5	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 1° classe
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	14	14	C	Adjoint technique	ATSEM ppal 1° classe

**A compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 :**

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
Responsable Guichet Famille	1	1	B	Rédacteur	Rédacteur ppal 1° classe
Assistant administratif Guichet Famille	1	0,5	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppal 1° classe
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)	13	13	C	Adjoint technique	ATSEM ppal 1° classe
<b>Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant (ATSEM)</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>C</b>	<b>Adjoint technique</b>	<b>Agent de maîtrise</b>

<b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7 Absent : /  Date convocation et affichage : 09 février 2023  Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture  - publication ou notification	<b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Natacha MARCHIPONT, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Thierry GRANIER, Guy BUSIDAN.  <b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Jean-Luc GALY (pouvoir à I.BESSIERES), Bernard DEVAY (pouvoir à T.THEBLINE), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à B. BARBASTE), Patrice RENARD (pouvoir à P. BARCENAS), Olivier DESPRINCE (pouvoir à M. ROUGÉ), Elia LOUBET (pouvoir à M. BALANSA).  <b>Absent : /</b>  <b>Secrétaire de séance :</b> Natacha MARCHIPONT
--	--

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

- Décident de créer un emploi de responsable de service au Service Urbanisme – Affaires juridiques et Environnement à temps complet et de supprimer l'emploi d'agent administratif et technique polyvalent ainsi qu'il suit :

**Actuellement :**

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
Agent administratif et technique polyvalent	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal 1° classe
Instructeur des autorisations d'urbanisme	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal 1° classe

**A compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 :**

Libellé fonction ou poste ou emploi	Nb de poste	Nb de poste ETC	Catégorie	Cadre d'emplois	
				Grade minimum	Grade maximum
<b>Responsable de service Urbanisme – Affaires juridiques et Environnement</b>	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal 1° classe
Instructeur des autorisations d'urbanisme	1	1	C/B	Adjoint administratif	Rédacteur ppal 1° classe

- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux formalités et prendre les dispositions relatives à la nomination suite à réussite à concours.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

**Voté à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Au registre sont les signatures



**Michel ROUGÉ**  
Maire,

*(Handwritten signature)*

<p><b>Membres en exercice : 29</b>                      Membres présents : 22                      Absents excusés Représentés : 7                      Absent : /</p> <p>Date convocation et affichage :                      09 février 2023</p> <p>Acte rendu exécutoire après                      - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Natacha MARCHIPONT, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Thierry GRANIER, Guy BUSIDAN.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Jean-Luc GALY (pouvoir à I.BESSIERES), Bernard DEVAY (pouvoir à T.THEBLINE), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à B. BARBASTE), Patrice RENARD (pouvoir à P. BARCENAS), Olivier DESPRINCE (pouvoir à M. ROUGÉ), Elia LOUBET (pouvoir à M. BALANSA).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Natacha MARCHIPONT</p>
---	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le



ID : 031-213102825-20230215-DEL22023008-DE